

**LUXIT ISOLATIONS SA à
CHÂTEL-ST-DENIS**

**Une écologie intelligente pénalise
certaines entreprises**



Spécialisée dans la production de polystyrène expansé, l'entreprise fribourgeoise doit lutter à armes inégales. Certains fabricants étrangers ne sont pas régis par les mêmes normes de fabrication.

En 1987, la holding Alcopor a repris l'entreprise fondée en 1960. C'est à ce moment que Michel Cueto et Edouard Logoz prennent la direction de Luxit. La holding possède 15 entreprises européennes dont cinq sociétés suisses réunies sous le nom Swisspor.

Une production de 150'000 m3

Luxit Isolations, qui compte une cinquantaine d'employés, vend tous les produits du groupe et importe ceux qui ne sont pas faits en Suisse. Déclinée en 18 densités, sa production concerne uniquement le polystyrène expansé destiné entre autres à l'isolation et à l'emballage. En 2001, elle en a produit 150'000 m3. « Il y a plus de polystyrène qui quitte Châtel en direction de la Suisse allemande que l'inverse. C'est un peu notre fierté », commente Edouard Logoz et Michel Cueto de poursuivre, « l'autre fierté c'est que, suite à une étude marketing, tout le polystyrène expansé du groupe s'appelle du Luxit. » Les marchands de matériaux sont leurs principaux clients : « Nous fabriquons également des éléments de systèmes entiers comprenant l'isolation, le treillis et le crépi. Pour cela nous emballons nos plaques directement au nom du client, Marmoran, Fixit ou STO par exemple » explique M. Cueto.

Production allemande sous surveillance

Si la principale concurrence est helvétique, Luxit surveille de près la production allemande : « La chute du mur de Berlin a entraîné la construction d'un grand nombre d'usines à grande capacité en Allemagne de l'Est. Aujourd'hui la demande a chuté mais la production reste la même par conséquent les prix ont fortement baissé. Les Allemands cherchent aujourd'hui à écouler leur marchandise en Suisse, nouvel eldorado en raison de son niveau de vie plus élevé », précise Edouard Logoz. Pour lutter contre cette concurrence, Luxit tend à se démarquer sur la qualité du service et attache beaucoup d'importance à livrer dans toute la Suisse en 24 heures. L'entre-prise de MM. Cueto et Logoz exporte 15 % de sa production en France limitrophe et en Espagne. Les produits exportés sont principalement destinés à l'isolation sous chape. Pour pouvoir livrer en France, l'entreprise doit soumettre ses produits à toute une série de tests spécifiques et coûteux : « Un simple essai technique, sur la valeur d'arrachage ou sur la compression par exemple, revient à 12'000 francs. Un test approfondi revient lui à 50'000 francs. Une fois attesté, poursuit M. Logoz, un organisme contrôle les produits et c'est à nous de payer les frais de déplacement et de logement des experts, ce qui revient très cher. Si le produit n'est plus conforme, nous recevons un avertissement. Au bout du troisième l'attestation est retirée. » Les deux directeurs admettent que ces tests sont tout de même des gages de qualité pour leur clientèle.

1,5 million d'investissement pour être dans les normes

Depuis le 1er janvier 2000, la Confédération demande aux fabricants de polystyrène de collecter et de brûler le pentane qui se libère de la fabrication du produit. Ce gaz, contenu dans l'air, participe à la formation du « smog » estival. Pour motiver les industriels à adapter leur usine, une taxe de fr 2.- par kg de matière première est prélevée à la frontière. Les sommes sont retournées aux entreprises une fois les installations conformes : « Cela représente un investissement de 1,5 million de francs. Je trouve que ça va dans le sens d'une écologie intelligente, mais ces coûts supplémentaires pénalisent les entreprises helvétiques. Nos concurrents étrangers ne sont pas obligés de s'assainir. Ces dernières devraient donc recevoir une pénalité lorsqu'ils importent leur production en Suisse », note Edouard Logoz

Meilleure qualité du polystyrène recyclé

Concernant le recyclage, le polystyrène expansé n'est plus expédié aux pétr-oliers. Luxit ainsi que les autres producteurs de Suisse concassent et intègrent à leur production les différents polystyrènes récupérés. Un procédé permet d'obtenir une production de qualité. Unique différence : fabriqué à base d'éléments de récupération, le produit final est multicolore. Aucun emballage ayant contenu du poisson ne sera recyclé. Même lavé, traité, ce polystyrène dégage une odeur désagréable et cela même sous une chape. De plus, en raison de l'acidité du poisson, il a tendance à pourrir. Pour l'avenir, la tendance est au développement de produits isolants moins épais pour une valeur thermique identique. Luxit souhaite également développer et vendre de nouveaux systèmes : « Une toiture est composée d'une dalle, d'un parevapeur, d'un parapet, d'une étanchéité, d'une isolation et encore d'une étanchéité. En vendant le tout, le client n'a plus affaire qu'à une seule société, ce qui est plus ras-surant en cas de problème »... conclut M. Logoz.

Johann Ruppen

15.03.02